

## Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation ("rapport de gestion") de Niocan ("Niocan" ou la "Société") décrit, du point de vue de la direction de Niocan, les résultats que la Société a obtenus au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2019 en comparaison avec les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2018.

Ce rapport de gestion complète les états financiers condensés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019. Il vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances, les risques et les incertitudes revêtant une certaine importance, liés aux résultats d'exploitation. Les résultats d'exploitation devraient être lus conjointement avec les états financiers audités et les notes complémentaires qui s'y rattachent au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date. Tous les montants indiqués dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Ce rapport de gestion inclut l'information disponible jusqu'à la date de publication.

La Société a établi son siège social à Montréal, au Canada. Niocan est inscrite à la Bourse de croissance de Toronto ("TSX-V") sous le symbole NIO. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Responsabilité de la direction et du conseil d'administration

La direction est responsable de l'information communiquée dans ce rapport de gestion ainsi que dans les états financiers audités et les notes y afférentes, et a mis en place des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés visant à assurer que l'information interne utilisée par la direction et communiquée à l'externe est essentiellement complète et fiable. Le conseil d'administration de Niocan a approuvé ce rapport de gestion ainsi que les états financiers audités et les notes y afférentes. En outre, le comité d'audit de Niocan assure, au nom du conseil d'administration, un rôle de surveillance à l'égard de la communication de toute l'information financière faite au public par Niocan et a passé en revue ce rapport de gestion ainsi que les états financiers audités et les notes y afférentes.

### Énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux événements futurs. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme anticiper, prévoir, estimer, évaluer, projeter, planifier et croire. Dans le but de fournir aux actionnaires et aux investisseurs potentiels des renseignements concernant Niocan, notamment l'évaluation par la direction des plans et des activités d'exploitation futurs, certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent amener les résultats d'exploitation réels de la Société à différer de manière importante des résultats exprimés ou envisagés selon ces énoncés. La Société n'est pas dans l'obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés prospectifs ultérieurs, qu'ils soient exprimés verbalement ou par écrit par la Société ou quiconque agissant pour son compte, doivent être considérés expressément à la lumière des mises en garde susmentionnées.

Pour obtenir de l'information sur les risques et incertitudes connus, relatifs à la délivrance par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ("MDDELCC") d'un certificat d'autorisation ("CA") afin de construire la mine à Oka, ainsi qu'aux ressources financières, aux prix du marché, aux taux de change, aux conflits socio-politiques, à la concurrence, à l'achat du site de l'ancienne mine de St-Lawrence Columbiun de la municipalité d'Oka advenant la délivrance du CA, et à d'autres facteurs importants qui pourraient être la cause d'un écart considérable entre les résultats réels et les résultats évoqués dans les énoncés prospectifs, veuillez consulter la section Risques et incertitudes du présent rapport de gestion.

Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats anticipés exprimés dans ces énoncés prospectifs.

### Vue d'ensemble de Niocan

La mission de Niocan est de devenir un producteur de ferroniobium dès que possible, après la délivrance d'un CA par le MDDELCC. À long terme, la Société prévoit récupérer certains sous-produits de ses ressources minérales et produire des ferroalliages et autres sous-produits connexes. La Société n'enregistre aucun revenu important pour le moment.

Le projet d'Oka consiste à aménager un complexe minier comprenant une mine souterraine, un concentrateur et un convertisseur pour la production de ferroniobium. Le projet a franchi toutes les phases exploratoires, y compris deux campagnes de forage en 1995 - 1996 et en 1997, pour un total de 22 204 mètres, afin de délimiter deux corps minéralisés : S-60 et HWM-2 (ressources historiques). Plusieurs essais métallurgiques de concentration ainsi que des analyses ont été effectués durant la période d'exploration. Ces essais, basés sur les différents faciès minéralisés du principal indice minéralisé, le S-60, ont permis de mettre au point un circuit de récupération optimal pour le pyrochlore, porteur de niobium.

En 2004, Niocan a acquis une propriété située près de la rivière Grande-Baleine (la "propriété de fer de Grande-Baleine") comprenant trois indices minéralisés de magnétite (ressources historiques).

La direction travaille présentement à obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de développer sa propriété d'Oka. Niocan est d'avis que son projet bénéficiera grandement, sur le plan financier, aux intérêts locaux concernés et espère travailler avec la collectivité afin de réaliser un projet qui soit avantageux pour tous.

La direction recherche également le financement nécessaire afin d'obtenir le CA ainsi que de continuer les activités d'exploration à la propriété de Grande-Baleine.

### Événement important

La Société a modifié ses débenture subordonnées garanties afin de prolonger la date d'échéance au 30 avril 2020.

### Résultats d'exploitation

#### Sommaire

	Pour les 3 mois terminés le		Pour les 9 mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Revenus	1 050	1 050	6 150	5 800
Dépenses	50 016	68 516	168 358	247 947
Charges financières nettes	57 220	50 194	162 129	147 887
Perte nette et résultat global	106 186	117 660	325 337	390 035
Perte nette de base et diluée par action	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,02)
Nombre moyen pondéré d'actions	25 979 868	25 979 868	25 979 868	25 979 868

#### Projet de niobium à Oka

La Société attend depuis de nombreuses années de recevoir un CA du MDDELCC qui lui permettrait d'exploiter son projet de mine à Oka. La Société considère qu'elle a produit toutes les informations requises par le MDDELCC afin de lui permettre d'obtenir un CA; toutefois, malgré les tentatives répétées de la Société afin d'obtenir une indication du MDDELCC quant à ses intentions relativement au CA, la Société n'a pas reçu d'information concluante à cet effet. En 2010 la Société a rencontré différentes parties prenantes dans la région d'Oka afin d'obtenir un appui supplémentaire pour convaincre le MDDELCC de délivrer le CA, ce qui permettrait à la Société de construire sa mine souterraine de niobium au rang Ste-Sophie d'Oka, au Québec, dès que possible. En février

2010, des représentants de la Société ont rencontré des représentants du sous-ministre du MDDELCC pour discuter à nouveau de la délivrance du CA. La Société croit que cette réunion a été positive et constructive, mais elle n'a reçu aucune nouvelle information lui permettant de savoir si et quand un CA serait délivré par le Ministère.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, Niocan a confié à Met-Chem le mandat de procéder à une mise à jour formelle des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation pour le projet du complexe minier d'Oka. Ce mandat a été achevé pendant le premier trimestre de 2010 et un communiqué de presse a été émis à ce sujet en mars 2010.

La mise à jour de l'étude socio-économique réalisée en 2000 par KPMG relativement au projet de niobium d'Oka a également été achevée pendant le premier trimestre de 2010 afin d'offrir de nouvelles informations à toutes les parties prenantes, aux actionnaires, aux représentants gouvernementaux ainsi qu'aux ministères et aux communautés locales concernés. Le 17 mars 2010, un communiqué de presse a été émis à ce sujet.

Comme il est expliqué en détail ci-dessus, la Société a annoncé une réévaluation. Niocan prévoit terminer les volets de l'étude de faisabilité restants pour se conformer au règlement 43-101 uniquement lorsque le MDDELCC aura délivré un CA, et cette information sera alors nécessaire pour les besoins de financement. La Société estime qu'une mise à jour de l'étude de faisabilité complète qui serait conforme à la NC 43-101 demanderait environ six (6) mois et coûterait plus de 500 000 \$.

À ce jour, 6 372 056 \$ a été dépensés aux états financiers de la Société relativement au terrain, aux frais de prospection et d'évaluation pour ce projet. Ceux-ci consistent principalement en des études géotechniques, de faisabilité et de conception du projet de mine de niobium à Oka.

#### Propriété de fer de Grande-Baleine

Le 31 août 2006, Met-Chem a livré son rapport technique qui recommandait d'effectuer des travaux sur le projet de Grande-Baleine pour la période de 2006 à 2008, ceux-ci totalisant sept millions trois cent mille dollars (7 300 000 \$). La Société n'a pas commencé ces travaux.

En juillet 2009, la Société a recueilli de nouveaux échantillons de forage et d'anciens échantillons prélevés par Belcher Mining Corporation Ltd en 1957-1960 provenant des dépôts minéralisés de fer A, D et E (36 % Fe magnétique) sur la propriété de Grande-Baleine (17 098 acres) située à 80 km des villages jumelés de Kuujuaarapik - Whapmagoostui sur la baie d'Hudson. L'objectif du programme de 2009, pour lequel 183 000 \$ ont été dépensés en 2009, consistait à réaliser des essais métallurgiques modernes afin de confirmer la taille optimale des grains des indices (ressources historiques) pour une libération maximale du fer. En février 2010, la Société a annoncé la livraison de ce rapport dont les résultats sont présentés plus en détail ci-dessus.

À ce jour, un montant de 817 363 \$ a été dépensé aux états financiers de la Société relativement aux frais de prospection et d'évaluation pour ce projet. Ces frais se rapportent principalement à l'étude effectuée par Met-Chem et comprennent les frais relatifs à la reconnaissance de terrain effectuée par Niocan ainsi que les frais engagés en 2009 pour les essais métallurgiques à Corem et plus récemment le Plan de Travail qui a débuté à l'automne 2012.

#### Résultats des activités pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019

Les revenus pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2019 ont été de 1 050 \$ comparativement à un montant similaire pour la période similaire en 2018 et sont reliés à la location de propriétés.

Les charges engagées pour le troisième trimestre de 2019 ont été de 50 016 \$ comparativement à 68 516 \$ pour le troisième trimestre de 2018. La diminution de 18 500 \$ dans les charges engagées est le résultat du non-renouvellement de droits miniers situés dans des zones entourant les gisements.

Les charges financières nettes pour le troisième trimestre de 2019 se sont chiffrées à 57 220 \$ comparativement à 50 194 \$ pour troisième trimestre de 2018, l'augmentation de 7 026 \$ durant le trimestre est principalement attribuable à l'augmentation de la valeur de la débenture suite à l'injection de fonds au cours de 2019.

La perte nette et le résultat global pour le troisième trimestre de 2019 ont été de 106 186 \$, ou 0,00 \$ par action comparativement à une perte de 117,660 \$, ou 0,00 \$ par action, pour le troisième trimestre de 2018.

Résultats des activités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019

Les revenus pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont été de 6 150 \$ comparativement à un montant similaire pour la période similaire en 2018 et sont reliés à la location de propriétés.

Les charges engagées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont été de 168 358 \$ comparativement à 247,947 \$ pour la même période de 2018. La diminution de 79 589 \$ dans les charges engagées est le résultat du non-renouvellement de droits miniers situés dans des zones entourant les gisements.

Les charges financières nettes pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 se sont chiffrées à 163 129 \$ comparativement à 147 887 \$ pour la même période de 2018, l'augmentation de 15 242 \$ durant le trimestre est principalement attribuable à l'augmentation de la valeur de la débenture à la suite de l'injection de fonds au cours de 2019 et 2018.

La perte nette et le résultat global pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont été de 325 337 \$, ou 0,01 \$ par action comparativement à une perte de 390 035 \$, ou 0,02 \$ par action, pour la période similaire de 2018.

**Principales informations financières trimestrielle**

Le tableau de la page suivante présente certaines données extraites des états financiers condensés intermédiaires non audités.

(en \$)	2019			2018			2017	
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	
Revenus	1 050	4 050	1 050	5 000	1 050	3 700	1 050	4 242
Perte nette	(106 186)	(109 325)	(109 826)	(98 669)	(117 660)	(133 504)	(138 869)	(110 701)
Perte nette par action	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,01)	(0,01)

Puisque la Société n'exerce pas actuellement d'activités minières d'exploitation, elle n'a pas enregistré de revenus importants au cours des derniers exercices. Les variations des pertes nettes sont principalement attribuables à des variations des dépenses engagées en lien avec les honoraires professionnels et des frais d'administration ainsi que les frais d'enregistrements de claims présentement détenus.

**Liquidité et renseignements concernant les capitaux**

La Société détenait des trésoreries de 68 617 \$ au 30 septembre 2019 comparativement à 81 039 \$ au 31 décembre 2018.

La Société considère que ces liquidités ne seront pas suffisantes pour lui permettre de respecter tous ses engagements actuels. Toutefois, la Société a l'intention d'effectuer un financement afin de compléter l'obtention du CA et aussi de soit extensionner les termes et conditions soit convertir ses débentures. De plus, la Société devra trouver un nouveau financement pour mettre à jour l'étude de faisabilité conformément à la NC 43-101 après la délivrance du CA par le MDDELCC avant de trouver le financement important nécessaire pour la construction de la mine et de l'usine.

Flux de trésorerie liés aux activités d'opérations

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation étaient de 162,422 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, soit une diminution de 37 272 \$ lorsque comparée à 199 694 \$ pour la période correspondante en 2018. La variation des comptes à payer explique la variation des flux de trésorerie liée aux charges d'exploitation.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont été de 150 000 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 comparativement à 150 000 \$ pour la période correspondante en 2018 suite à l'émission de débentures durant chacune de ces périodes.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement étaient néant \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement au même montant en 2018.

**Opérations conclues avec des apparentés**

*Rémunération des principaux dirigeants*

Le personnel de direction correspond aux administrateurs de la Société, y compris le chef de l'exploitation qui est rémunéré par un accord de consultation.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la Société a engagé les dépenses suivantes avec les principaux dirigeants :

	2019	2018
	\$	\$
Dépenses d'administration – salaires et frais de gestion	49 786	49 842
Honoraires des administrateurs	21 619	24 221

Les montants relatifs aux parties liées se présentent comme suit au 30 septembre:

	2019	2018
	\$	\$
Débentures - Actionnaire principal	2 270 000	2 120 000
Intérêts courus	676 466	513 340

Au cours de la période, une charge d'intérêts de 163 129 \$ (2018 – 147 887 \$) relative aux débentures a été enregistrée; de ce montant, néant \$ n'a été payé (2018 – néant \$).

**Continuité d'exploitation**

La Société est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans la province du Québec. La Société ne capitalise pas ses frais d'exploration et de développement. La propriété minière d'Oka consiste en droits de surface et miniers comprenant 49 claims miniers couvrant une superficie de plus de 2 350 acres alors que celle de Grande-Baleine considère des droits de surface et miniers couvrant 35 000 acres sur le territoire de la Baie d'Hudson.

La majorité des efforts de la Société est actuellement dévouée à l'obtention des permis, au financement et au développement de sa propriété de niobium à Oka.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal de ses opérations. La Société est dans un processus d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et ses projets miniers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves exploitables. La Société n'a pas de revenus provenant de son exploitation qui lui permettraient de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

En ce qui concerne le projet d'Oka Niobium, la Société a déterminé en 1999 que ses ressources de minerai fournissent une indication conceptuelle du potentiel de la propriété. La demande de la Société est en révision par le MDDELCC du Québec ainsi qu'avec la communauté d'Oka afin d'obtenir l'ensemble des permis, certificats et autres autorisations qui permettraient à la Société de mettre en exploitation le projet Oka Niobium. La direction développe présentement une stratégie afin d'obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de

développer le projet de niobium à Oka. Conséquemment, pour l'avenir immédiat, la direction compte se dédier exclusivement à sa propriété de niobium à Oka.

La Débenture d'une valeur de 2,27 millions \$ vient à échéance le 31 Octobre 2019 (modifiée subséquemment au 30 avril 2020) et est garantie par les propriétés et les actifs de la Société. La direction est en pourparlers actuellement avec les détenteurs de la Débenture afin de la renouveler ou de la convertir dans le meilleur intérêt de la Société. Si aucun accord n'intervient avant le 31 Octobre 2019 (modifiée subséquemment au 30 avril 2020), les détenteurs de la Débenture peuvent exercer leurs droits.

La capacité de la Société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. Ces facteurs soulèvent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers intermédiaires ne reflètent pas les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs si la Société était incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

### **Préparation de base**

#### Déclaration de conformité

Les états financiers non audités condensés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 ») et reposent sur des conventions et méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les états financiers audités ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration le 20 novembre 2019.

#### Base de mesure

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des bons de souscription associés à la débenture, qui sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.

#### Présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### Recours à des estimations et à des jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans tous les exercices futurs touchés par ces révisions.

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice sont fournies dans les notes suivantes :

- Note 6- valeur comptable de tous les actifs de la Société si aucune entente n'est obtenue avant le 31 octobre 2019 (modifiée subséquemment au 30 avril 2020) avec les détenteurs de débentures.

## Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées dans les états financiers vérifiés annuels pour l'année terminée le 31 décembre 2018 ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés dans ces états financiers.

### Adoption de nouvelles normes comptables

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivante ainsi que les amendements aux normes et leurs interprétations avec une date d'application initiale au 1<sup>er</sup> janvier 2019; ceux-ci ont été appliqués dans la préparation des états financiers condensés intermédiaires:

#### *IFRS 9, Instruments financiers ("IFRS 9")*

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, Instruments financiers ("IFRS 9 (2009)"), et en octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 ("IFRS 9 (2010)"). En novembre 2013, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilité de couverture, qui fait partie de la norme IFRS 9, Instruments financiers (2013). La nouvelle norme élimine la date d'entrée en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2015. La nouvelle date d'application obligatoire sera déterminée une fois que les phases de classification et de mesure et dépréciation de la norme IFRS 9 seront finalisés. La date d'entrée en vigueur obligatoire n'a pas encore été déterminée, toutefois, l'adoption anticipée de la nouvelle norme est encore autorisée. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

#### *IFRS 16 - Contrats de location ("IFRS 16")*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 - « Contrats de location ». L'IFRS 16 définit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des baux pour les deux parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'impact sera l'obligation de comptabiliser les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, à moins que le contrat de location soit d'une durée inférieure à 12 mois. IFRS 16 annulera et remplacera la norme précédente IAS 17 - « Contrats de location » et les interprétations s'y rapportant. IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise si la norme IFRS 15 est également appliquée. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

#### *IAS 12 - Impôts sur les bénéfices*

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 Impôts sur les bénéfices. Les modifications Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (amendements à IAS 12), clarifient la façon de comptabiliser les actifs d'impôts différé liés à des titres de créance comptabilisés à la juste valeur. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une application anticipée est autorisée. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

Plusieurs nouvelles normes comptables, amendements et interprétations ont été publiés qui entreront en vigueur le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et n'ont donc pas été appliqués dans la préparation des états financiers de l'exercice courant. Ces nouvelles publications pouvant avoir un impact pour la Société sont les suivants :

#### *IAS 1 - Présentation des états financiers*

#### *IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

En octobre 2018, l'IASB a émis des modifications à IAS 1 « Présentation des états financiers » ainsi qu'à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». Les modifications considèrent des changements mineurs à la définition du terme "significatif" et harmonisent cette définition pour toutes les normes comptables sous IFRS. Un niveau significatif est utilisé lors du recours à des estimations et à des jugements lors de la préparation des états financiers. Ces modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et une application anticipée est autorisée. La direction n'a pas encore évalué l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers.



### Nombre d'actions émises

Au 30 septembre 2019, le nombre d'actions nominatives après dilution s'établissait comme suit :

Actions ordinaires émises et en circulation	25 979 868
Options attribuées	30 000
Bons de souscription émis et en circulation	3 000 000
<b>Total</b>	<b>29 009 868</b>

### Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Les capitaux se présentent comme suit:

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Espèces et quasi-espèces	68 617	81 039
Déventures	2 270 000	2 120 000
Capital social	15 352 101	15 352 101

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion du capital, la Société inclut les composantes de l'avoir des actionnaires. Afin de maintenir sa structure de capital, la Société favorise l'émission de nouvelles actions. La Société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. La Société n'est soumise à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la Société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.

### Risques et incertitudes

La Société doit obtenir un CA du MDDELCC afin de construire son projet de mine à Oka. Il n'y a aucune assurance que le MDDELCC délivrera ce CA ni que celui-ci sera délivré dans un avenir rapproché.

Le bail minier de la Société de la propriété d'Oka expire en 2020. Il n'y a aucune assurance que le bail minier sera extensionné, compte tenu que la Société n'a pas débuté sa phase de commercialisation. En assumant qu'il ne soit pas ou ne puisse pas être extensionné, la Société peut maintenir ses droits miniers en renouvelant ses claims miniers à sa propriété d'Oka. En assumant que la propriété d'Oka devient assujettie à des claims miniers, des exigences réglementaires supplémentaires seront nécessaires afin de convertir les claims miniers en un bail minier.

La municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes (la "MRC") est à déterminer si des terrains localisés sur son territoire pourraient être considérés comme incompatibles avec des activités minières et pourrait proposer des changements à son plan d'aménagement afin de désigner certaines sections de son territoire comme incompatibles avec des activités minières. Bien que la section comprise par le bail minier de la Société ne puisse être désigné comme étant un territoire incompatible alors que le bail minier est en existence, il est possible que la MRC initie le processus de désigner ce territoire comme étant incompatible avec des activités minières lorsque le bail minier viendra à échéance et si la Société acquiert les claims miniers sur cette propriété.

En 2001, la Commission de protection du territoire agricole du Québec ("CPTAQ") a autorisé un usage non agricole sur certaines parcelles du territoire couvert par le bail minier. Cette autorisation viendra à échéance le 26 juin 2022. Il n'y a aucune assurance que cette autorisation ne sera extensionnée ou qu'une nouvelle autorisation ne sera accordée.



La Société devra obtenir un nouveau financement par actions et par emprunt afin de réaliser le projet de mine de niobium d'Oka et de continuer l'exploration et la mise en valeur des autres propriétés qu'elle a acquises, particulièrement l'indice minéralisé de la propriété grande Baleine. Étant donné la nature spéculative du financement demandé sur les marchés des capitaux, il n'y a pas d'assurance que le financement requis sera disponible.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'espèces et de quasi-espèces et de s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La Société établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose des fonds disponibles pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités, mais malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Plusieurs facteurs sur lesquels la direction n'a aucun contrôle, dont les prix du marché, les taux de change, les conflits socio-politiques, la concurrence et les approbations des autorités réglementaires, peuvent affecter les résultats de la Société.

La Société n'a pas renouvelé son option d'achat à la municipalité d'Oka d'une partie de l'ancien site de la St-Lawrence Columbiun ("SLC"), option qui a expiré le 30 juin 2008, dans l'attente d'une décision du MDDELCC relativement à la délivrance du CA. Bien que la Société se soit entendue verbalement avec la municipalité d'Oka sur le fait que les parties attendront la délivrance du CA avant de finaliser la convention d'achat, il n'existe aucune assurance à l'effet que la municipalité d'Oka acceptera de prolonger l'offre d'achat advenant que le MDDELCC délivre le CA. Une lettre du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles ("MERN") adressée à la MRC datée du 9 mai 2017 confirme que le site de SLC est inclus dans la liste des sites miniers sujets au programme de restauration du MERN et que des travaux de restauration sont prévus pour 2019. Cette lettre indique que le MERN a l'intention de réaliser les travaux de restauration sur le site. La restauration du site pourrait créer un obstacle à sa vente.

La Société s'efforce de minimiser ces risques en choisissant avec soin des conseillers et des experts-conseils reconnus pour leur expérience en matière d'environnement, d'ingénierie minière et de législation.

#### **Autres**

Le lecteur est prié de consulter les états financiers et les notes afférentes pour obtenir plus de détails. De l'information additionnelle sur la Société peut aussi être consultée sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Hubert Marleau

Président, chef de la direction et président du conseil d'administration

Le 20 novembre 2019